le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

Presqu'île de charme

#316
NOVEMBRE 2025



Fête de la Cougourdo du 12 octobre 2025, au domaine de l'Ermitage.

L'édition 2025 du marché Alsacien, aura lieu du 7 au 11 novembre 2025, votre article en page 8.

Ça se passera en **NOVEMBRE**...

ANIMATION



THÉÂTRE







ART





SPORT



VIDE-GRENIERS

Dimanches 2 et 23 novembre, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

Dimanche 16 novembre, de 7h00 à 15h00, parking Saint Asile.
Festive de la Presqu'île.

LOTO

Jeudi 20 novembre, à 14h00, au foyer des Anciens, loto du CCAS. Pour les Mandréens à partir de 60 ans. Inscription pour le bus au 04 94 11 24 56.

EXPO-VENTE

Samedi 22 et dimanche 23 novembre, de 10h00 à 17h00, à l'ancien restaurant scolaire, rue Anatole France. *L'AGORA*.



RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR



ÉDITO

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

À l'occasion de la remise de ma décoration de la Légion d'honneur, il a été rappelé que j'ai toujours été un homme libre de ses opinions et de ses actions.

Je ne suis plus inscrit à aucun parti depuis plusieurs années, mais j'ai gardé mes idéaux teintés d'humanisme. J'ai toujours œuvré pour qu'au niveau local, et en particulier dans notre commune, la politique politicienne ne vienne pas polluer nos actions.

Aujourd'hui, je suis heureux de ne pas avoir à choisir entre les positions de l'un ou de l'autre au niveau national, ce qui ne m'empêche pas d'avoir une opinion personnelle.

Car oui, il faut l'admettre, la situation financière de notre pays est catastrophique. Aussi, je ne comprends pas que ceux qui nous représentent à l'Assemblée nationale n'arrivent pas à mettre leurs dogmes et leurs ambitions dans leurs poches, au moins pour un temps, un mouchoir par-dessus, pour qu'ensemble ils fassent sortir notre pays de l'ornière dans laquelle il s'enfonce chaque jour un peu plus. Je n'admets pas non plus que certains puissent prendre notre pays en otage.

Alors, certes, ce n'est pas facile, mais d'autres l'ont fait dans des moments encore plus dramatiques. Au final, tous les Français vont souffrir de cette situation : les retraités, les jeunes, les employés du privé ou du public, les malades, les familles, les petites entreprises, les collectivités…

Alors, certes, tous les Français doivent participer à cet effort national de redressement, mais à condition qu'ils ne soient pas les dindons de la farce et que les efforts soient bien répartis.

Cela passe aussi par un assainissement des dépenses publiques, et en particulier de celles de l'État, en sachant que certaines dépenses sont incompressibles, voire mériteraient d'être augmentées, comme le budget des hôpitaux et la défense nationale…

Alors, bien sûr, il faut continuer de râler quand nous allons au marché ou au bistrot, avec "le béret basque sur la tête", la baguette de pain dans le panier, sinon nous ne serions pas Français. Mais, une fois rentrés à la maison, nous devons nous convaincre que nous allons réussir le pari de redresser notre pays, tous ensemble, parce que justement nous sommes Français.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES…

BONJOUR LES BÉBÉS

Mikaïl TURAK né le 17/09/2025

ILS SE SONT MARIÉS

Louize RODRIGUES PEREIRA DA SILVA & Lucas HÉRO le 08/10/2025

Fabienne BALS & Roger ROGNONE le 04/10/2025

Monique ANDRÉ & Daniel BONNET le 20/09/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Bernard LAMANDIN le 06/08/2025
à l'âge de 86 ans

Michel GUINTINI le 03/09/2025
à l'âge de 87 ans

Jeannine MARTINEZ née AVAZERI le 16/09/2025
à l'âge de 90 ans

Henriette BOYER née ELLENA le 16/09/2025
à l'âge de 94 ans

Claude MARDON née HAIMET le 22/09/2025
à l'âge de 95 ans

Jean MAILLOT le 25/09/2025
à l'âge de 77 ans

Jacques TAGLIAFERO le 27/09/2025
à l'âge de 89 ans

Arsic ROBERT le 28/09/2025
à l'âge de 93 ans

Jocelyne TABARAND le 30/09/2025
à l'âge de 81 ans

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
Présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à :
viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr

ACTUALITÉ MUNICIPALE

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATINS
PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATINS
PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS ***04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.***

POLICE MUNICIPALE ***04 94 11 51 70 Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence. 7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.***

ACCUEIL MAIRIE ***04 94 11 51 60***

MÉDIATHÈQUE ***04 94 63 58 70***
GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S ***04 94 11 24 56***
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 63 58 70 sur rendez-vous.

Enquête de l'**INSEE**



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise au cours des années 2025 et 2026 une enquête sur le thème de l'emploi du temps.

Cette enquête est essentielle pour connaître les activités de la vie quotidienne des personnes et le temps qu'elles y consacrent ; elle a lieu tous les 10 ans environ. Elle permet de décrire l'évolution des modes de vie en mesurant par exemple le développement du télétravail, l'émergence de nouveaux loisirs, l'évolution du partage des tâches au sein d'un couple ou le temps passé à aider les autres.
Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.
Plus d'informations sur https://www.insee.fr





PERMANENCES 2025/2026 DU RÉSEAU MISTRAL

à Saint-Mandrier-sur-Mer **8H30 - 12H00**

	PIN ROLLAND PARKING DE LA BOULANGERIE	VILLAGE PLACE DES RÉSISTANTS
Novembre	LUNDI 17	SAMEDI 22
Décembre	LUNDI 15	SAMEDI 27
Janvier	LUNDI 19	SAMEDI 24
Février	LUNDI 16	SAMEDI 28
Mars	LUNDI 16	SAMEDI 28
Avril	LUNDI 20	SAMEDI 25
Mai	LUNDI 18	SAMEDI 23
Juin	LUNDI 15	SAMEDI 27

Inscriptions sur les **LISTES ÉLECTORALES,** on fait le point !



Afin de pouvoir voter lors des prochaines échéances électorales, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. La date limite d'inscription est fixée au 6ème vendredi précédent le premier tour du scrutin.

Les documents à fournir :

- un justificatif d'identité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz, assurance habitation, téléphone fixe ou abonnement internet ...).

Plusieurs façons de s'inscrire :

- à l'accueil de votre mairie : en déposant votre dossier complet ;
- par courrier, en envoyant votre dossier par voie postale ;
- en ligne, sur le site www.service-public.fr en déposant vos pièces justificatives dématérialisées.

Astuce !

Vous pouvez vous assurez de votre inscription grâce à l'onglet « interroger ma situation électorale » sur le site www.service-public.fr avec vos identifiants FranceConnect.

Anticipez vos démarches et assurez-vous de pouvoir voter au prochain scrutin !

Loto et repas de Noël du **CCAS**





À VOS AGENDAS

Histoire et patrimoine de LA SEYNE - SAINT-MANDRIER-SUR-MER -SIX FOURS vous raconte :

La séparation de Saint-Mandrier-sur-Mer et la Seyne -sur-Mer : *100 ans de pétitions, de déliberations de 1850 à 1950.*

Colloque **le 8 novembre** au collège l'Herminier aux Sablettes, à 14h30.

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

Astuce **SANTÉ**



La MSP de la presqu'île se mobilise pour le Mois sans tabac !

En novembre, c'est le Mois sans tabac... et la Maison de Santé de la Presqu'île se joint au mouvement !
Tout au long du mois, des ateliers, conférences et temps d'échanges seront proposés pour aider celles et ceux qui souhaitent dire stop à la cigarette ou simplement en savoir plus sur les solutions pour arrêter.

Les professionnels de santé de la MSP (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés, psychologues...) seront présents pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner dans votre démarche, quel que soit votre niveau de motivation.

Les animations seront gratuites et ouvertes à tous, sur inscription auprès de la MSP. Vous serez informés de toutes les actions sur le site internet de la MSP : msppresquile.fr et en affichage dans les cabinets des Dr Guida et Vergos, Dr Ronchard et Dr Caron.

En novembre, on arrête ensemble !

Maison de Santé de la Presqu'île
Tel: 0762173289
7, place des Résistants
Saint-Mandrier-sur-Mer
msppresquile@gmail.com

Retour en images sur l'action **OCTOBRE ROSE**



Ce mois d'octobre, Saint-Mandrier-sur-Mer s'est mis en rose, du balcon de la mairie à la place Marégau. Une guirlande de 133 soutiens-gorge a symboliquement reflété l'implication mandréenne pour cette action de santé publique de sensibilisation et de prévention.

Dans la matinée, les professionnels de santé ont informé de nombreuses femmes, et une marche bien dynamique, mise en rythme par les animateurs de la Maison du Sport, s'est clôturée par un goûter mérité pour les 138 participant(e)s.

Les dons, d'un montant global de 1 263 €, seront remis par la Gym Volontaire à l'IPC et par la Maison de Santé MSP à Cap Sein (les dons pour la Ligue se faisaient par QR code).

Remerciements à tous les intervenants et le rendez-vous est donné pour l'année prochaine.







Novembre **BLEU**

Saint-Mandrier-sur-Mer s'engage pour Novembre Bleu : prévention et concours photo !

La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer renouvelle cette année son engagement en faveur de la santé masculine à travers l'opération Novembre Bleu, dédiée à la sensibilisation au cancer de la prostate et à d'autres cancers touchant les hommes. Cette campagne a pour objectif de rappeler l'importance du dépistage précoce, véritable clé d'une prise en charge efficace.

Pour marquer cette mobilisation, la municipalité organise un concours photo placé sous le signe de la bonne humeur et de la créativité : le défi « Barbe et Moustache ».
Les participants sont invités à arborer fièrement leur barbe ou leur moustache et à envoyer leur photo à viecite@ville-saintmandrier.fr entre le 24 et le 28 novembre 2025.

Les clichés seront ensuite soumis au vote du public sur la page Facebook de la ville à partir du 30 novembre, et les lauréats seront dévoilés le 6 décembre 2025.

Au-delà du concours, cette initiative vise avant tout à rappeler qu'un geste simple, comme se faire dépister, peut sauver des vies.

Retrouvez toutes les informations concernant l'opération Novembre Bleu et le concours photo sur le site officiel de la Ville ou via nos réseaux sociaux.



LA MAISON DE SANTÉ : où en est le dossier

Nous entendons ici ou là que la commune pourrait investir dans une maison de santé, compte tenu des aides prévues pour ces projets, les informations étant tirées d'internet ou de projets ayant vu le jour ces dernières années. Mais, notre commune, selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS), n'est pas considérée comme une zone sous-dotée en offre de soins et n'est pas classée dans la liste des communes pouvant bénéficier de subventions FEDER (Europe). De ce fait, nous ne pourrons pas non plus bénéficier du taux bonifié de la Région, et le Département et la Métropole n'ont pas la compétence pour financer un tel projet.

C'est la raison pour laquelle la commune a trouvé une autre solution, qui consiste à faire financer cette structure par un aménageur, et c'est le cas avec notre projet d'inclure cette maison de santé dans la résidence senior qui verra le jour avenue M. BARON.

Ceci a du sens, car cette résidence aura aussi besoin, dans son fonctionnement, de professionnels de santé, et il y aura donc synergie entre les deux activités.

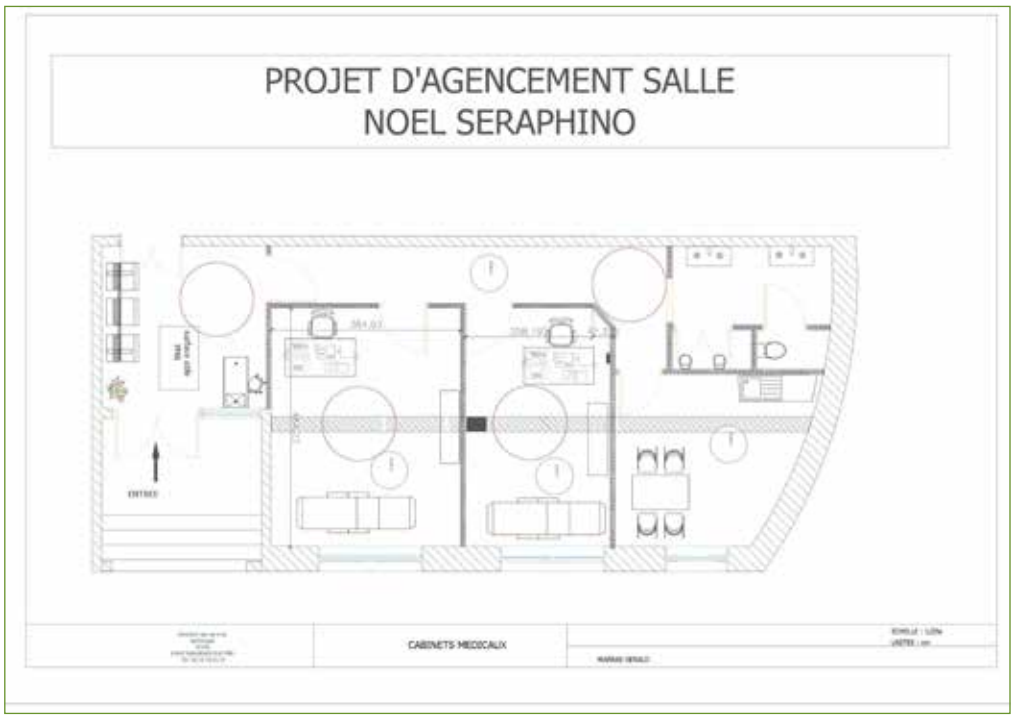
Dans ce cas, les locaux seraient acquis par la Caisse des Dépôts et Consignations et pourraient être loués aux professionnels de santé regroupés au sein d'une SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires), permettant aux professionnels d'exercer une activité de soins coordonnés et de percevoir des aides dans un cadre juridique et fiscal sécurisé (définition : ministère de la Santé).

Cette proposition a suscité des interrogations de la part des professionnels de santé, à savoir : possibilité de signature d'un bail professionnel par les gestionnaires de la SISA, diminution du prix de loyer, transmission du bail en cas de changement des gestionnaires de la SISA. La commune a défendu les intérêts des professionnels de santé et, par courrier du 16 septembre 2024, l'aménageur a répondu favorablement à leurs demandes et, en particulier, a proposé une modulation des prix de location du local de 203 m^2. Prix de la première année : 24,63 €/m^2, soit 370 €/mois pour un local médical de 15 m^2. Ces prix étant inférieurs aux prix du marché dans le secteur, estimés aujourd'hui à 26 €/m^2. Puis la 2ème année : 27,60 €/m^2, et 29,50 €/m^2 la dernière année. Ces prix incluent les places de parking et l'aménagement des locaux.

Dans le cas où la municipalité aurait financé tout ou partie du projet, il faut savoir que le prix de location aurait été fixé par les services fiscaux au prix du marché, soit un prix supérieur à celui proposé par l'aménageur.

Aujourd'hui, l'aménageur et la commune attendent donc la réponse des gérants de la SISA sur cette proposition de location.

En même temps, comme nous nous y étions engagés, nous avons proposé aux professionnels de santé de réserver un espace de 70 m^2 en centre du village, qui sera aménagé bientôt en centre médical conformément aux besoins de la SISA, afin de pouvoir accueillir de jeunes médecins. Ils pourront tout de suite, et dans l'attente de la mise à disposition du local dans la résidence senior, bénéficier d'un local approprié à leurs pratiques.



Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Nous avons, avec les professionnels de santé, rédigé un fascicule et réalisé une vidéo vantant les atouts de notre village, documents envoyés dans les universités françaises et européennes du sud de l'Europe en juillet dernier, et que nous allons rediffuser.

Mais, nous comptons aussi sur les médecins de notre commune, maîtres de stage, qui accueillent aujourd'hui des stagiaires, pour qu'ils les convainquent de s'établir à Saint-Mandrier-sur-Mer.

Nous écrirons dès cette semaine aux gérants de la SISA afin qu'ils nous précisent clairement quelles sont leurs réponses sur les propositions de location dans la résidence senior et dans le local provisoire, afin que les Mandréens ne soient pas pénalisés un jour dans leur parcours de santé.

Une nouvelle édition de l'**ALSACE-SUR-MER**

Alsace-sur-Mer revient pour sa 4ème édition à Saint-Mandrier-sur-Mer, du vendredi 7 au mardi 11 novembre 2025, sur la place des Résistants. L'événement est organisé en collaboration avec la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace, garantissant la présence exclusive de producteurs et artisans.



Pendant ces cinq jours, l'Alsace sera à l'honneur avec ses traditions, son folklore, sa gastronomie et ses vins. Vous pourrez déguster sur place, ou emporter, des spécialités alsaciennes telles que tartes flambées, choucroute, bretzels, charcuteries, pâtisseries, vins et bières.
Les horaires sont les suivants : du vendredi au lundi de 9h à 22h, et mardi jusqu'à 18h.

La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer est ravie d'accueillir à nouveau la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace. C'est une belle opportunité pour offrir aux Mandréens et aux habitants de la région toulonnaise un avant-goût de Noël.



Pour faciliter l'accès au village, le stationnement sera étendu au stade du village. De plus, grâce au partenariat avec MTPM et le réseau mistral, les fréquences des bus et des navettes maritimes seront augmentées sur la ligne de bus 28 (Sablettes - Saint-Mandrier) et sur les navettes maritimes au départ de Toulon. Des navettes de bus seront également mises en place depuis le Pin-Rolland pour fluidifier la circulation.

L'inauguration de ce grand marché se tiendra le vendredi 7 novembre, à 19h, sur la place des Résistants.

Retrouvez l'ensemble du programme en scannant ce qrcode ou sur www.ville-saintmandrier.fr

La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer, **FÊTE SES 75 ANS**

AERONEF EN BALADE

« Lundi sous la violence du Mistral, un hydravion ancré dans le port de Saint-Mandrier a rompu ses amarres. Partant à la dérive, il a causé quelques dégâts à des embarcations. Cet accident a heureusement eu lieu de jour et les pêcheurs ont pu dégager les barques en danger » (Le Petit Varois du mercredi 5 novembre 1952).

Il est rappelé aux maîtres que les hydravions doivent être solidement attachés ou tenus en laisse, de jour comme de nuit. Prenez garde au « chapacan maritime » !





Extraits d'ouvrages de Ken Nicolas, que nous remercions vivement.

De Bargemon à **SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

Nous souhaitons la bienvenue au Père Philippe-Marie METAIS FONTENEL qui a pris la suite du Père Jean-Yves MOLINAS au mois de septembre, en tant que curé de la paroisse.

Ayant eu auparavant la charge des paroisses de Bargemon, Callas, Claviers, il a accompli la belle mission de rendre vie au sanctuaire de Bargemon qui peut de nouveau accueillir de nombreux pèlerins.



C'est la Toussaint, **RÉNOVATION DU CIMETIÈRE** du haut



Un peu d'histoire

Le cimetière haut est historiquement le plus ancien de la commune. De 1869 à 1949, Saint-Mandrier, alors section de la commune de La Seyne-sur-Mer, compte 194 concessions de 800 m^2. Les sépultures les plus anciennes se trouvent dans sa partie est. La toute jeune municipalité travaille à son évolution et en mars 1964, le cimetière est agrandi d'une superficie de 1 182 m^2 et de 259 places. À l'époque, cet agrandissement s'appelait « le nouveau cimetière ». Très vite, avec l'augmentation de la population, il s'est avéré qu'un nouvel espace serait nécessaire. Ainsi, le cimetière « Les Pins » a ouvert ses portes en 1982. Depuis, les différentes municipalités n'ont eu de cesse d'améliorer ces espaces.

Les rénovations récentes

Le 17 janvier de cette année, les travaux de rénovation de notre cimetière haut ont été inaugurés. C'était l'occasion de remercier les agents qui ont participé à cette action en y mettant tout leur cœur. Vous avez pu voir les nouvelles plantations qui ont pour but d'embellir le site, mais également de créer des zones d'ombrage permettant de faire baisser la température des lieux. Les cigales y chanteront ainsi tout l'été.

Autour des ossuaires communs, on trouve désormais un espace « prairie arborée » afin d'apporter un peu de sérénité à cet endroit jusqu'alors désolé. Une fontaine et un banc viennent compléter le calme de ce lieu.

Des plantes grimpantes ont été installées le long des murs d'enceinte. Elles apporteront, à terme, une touche plus verdoyante. De même, chaque point d'eau est désormais habillé





d'une fontaine.
Des conteneurs ont été ajoutés à certains endroits pour faciliter le tri des déchets.

La fontaine située à l'entrée a été remise en état.

Un columbarium a été installé à côté du jacaranda nouvellement planté.

Un peu de réglementation

Une action administrative, longue et fastidieuse, est en cours afin de retrouver les propriétaires de concessions présentant un aspect abandonné ou non entretenu.
Parce que la municipalité veille au bon entretien des cimetières, aidez-la en respectant le règlement et en assurant l'entretien de vos concessions.

Afin de vous permettre de mieux comprendre le mode de fonctionnement de ces lieux, nous avons pensé qu'il serait utile de porter à votre connaissance des extraits du règlement que nous devons observer en matière de gestion.
Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la ville ou en scannant le QR code ci-joint.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Prochainement, nous poursuivrons ces aménagements au cimetière « Les Pins » et ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Sur le parvis, vous pouvez désormais voir deux grands bancs qui nous ont été offerts, puis rénovés par les services de la ville. Deux arbres vous accueillent désormais lors de vos visites.

Les allées ont été réagrégées avec du gravier afin de préserver la perméabilité du sol. Contraints par la réglementation sur l'utilisation de certains produits désherbants, des tests sont en cours afin que les allées conservent leur caractère agréable sans nuire à l'environnement.

Les stèles des élus ont été rénovées et les noms de nos regrettés élus ayant œuvré pour la commune ont été mis à jour.

Enfin, il convient de remercier l'Association de Reboisement de la Forêt Mandréenne, qui nous a offert la quasi-totalité des essences nouvelles que vous pouvez observer. Au-delà du travail d'entretien de notre forêt, leur implication dans la préservation de notre environnement naturel est réelle et sans faille.
Grâce à eux, le coût total des aménagements a été très largement réduit.

Nous avons souhaité que ce lieu vous soit paisible et propice au recueillement. Nous espérons avoir donné un caractère serein à vos visites.







En toute **TRANSPARENCE**

Depuis quelques semaines, un débat a été lancé sur les notes de frais des maires, et des associations ont été créées afin de permettre à leurs adhérents de les demander à leur maire.

C'est une bonne initiative de transparence de la vie publique, et pour vous éviter de m'envoyer un courrier, je vous informe que depuis notre élection :

- je n'ai pas sollicité de notes de frais pour habillement et de frais de pressing, je les assume avec mes indemnités depuis 2020 ;

- le montant des frais de repas pour invitations protocolaires est en moyenne de 350 € par an ;

- le seul voyage financé par la commune pour une visite officielle de notre délégation à Procida, notre ville jumelle en 2023, pour un montant de 1 927 €, autorisé par un vote unanime en conseil municipal.

Ces derniers jours le Sénat a communiqué sur les décisions prises sur le statut de l'élu qui comprend une augmentation des indemnités des maires. Il n'en fallait pas moins pour que certains s'engouffrent dans ce débat et racontent n'importe quoi. Mais les chiffres sont clairs en ce qui me concerne.

L'indemnité brute d'un maire d'une commune de plus de 3 500 habitants est de 2 260,79 €/ mois, mais j'ai souhaité que mon indemnité brute soit plafonnée à la moitié et le montant brut de mon indemnité est de 1 100,19 €. En conséquence le montant de mon indemnité en net, déduction des cotisations et impôts, est de 712,12 €.

Dont acte !

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ANIMATIONS et essor **COMMERCIAL**

DÉAMARÉA conciergerie



Dans un monde où tout va vite, déléguer certaines tâches du quotidien est devenu un vrai besoin. C'est précisément ce que propose un service de conciergerie : vous libérer du temps, vous accompagner dans vos démarches et vous simplifier la vie, en toute discrétion et efficacité.

C'est pour cela que Tatiana Taylor, installée dans notre presqu'île depuis 2019, se met au service des Mandréens pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière de conciergerie.

Formée à l'étranger et riche d'une solide expérience en tant que gouvernante générale dans des hôtels 5 étoiles, en France et à l'international, Tatiana a fondé Déamaréa pour répondre aux besoins d'une clientèle exigeante, en quête de fiabilité, de raffinement et de sérénité.



Pour contacter Déamaréa :

Tél : 0623530094
www.deamarea-83.fr

Tatiana vous accueille du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'**OPPOSITION**

Il y a 75 ans, Saint-Mandrier devenait « indépendante » de La Seyne » ...

Le 11 avril 2025, Var-Matin reprenait avec enthousiasme le titre de l'éditorial du maire dans Le Mandréen d'avril, saluant les 75 ans de l'érection de notre commune (art L2112-2 à 12 CGCT). Une invitation à des festivités dignes de cet anniversaire a suivi, et force est de reconnaître que ces manifestations ont été belles, festives, et ont ravi petits et grands. Bravo pour ces moments de cohésion, essentiels à notre identité collective !

Mais derrière cette joyeuse façade, des questions persistent. Le maire se lamente que cette tribune mensuelle de l'opposition, qu'il juge inéquitable et potentiellement électoraliste, ne lui permette pas de « se défendre ». Vraiment ? Alors que son éditorial du même mois d'avril, entre autres, ressemble à une campagne déguisée, vantant ses actions, ses combats héroïques et appelant au « jugement » des Mandréens, on s'interroge : cette célébration des 75 ans, aux frais des contribuables, cache-t-elle autre chose qu'une vitrine électorale bien huilée ? Curieux, non, que cet anniversaire n'ait été ni évoqué lors des vœux de janvier, ni discuté en conseil municipal, avant qu'un discret logo en mars et un éditorial triomphant en avril ne le révèlent ? Une stratégie bien orchestrée, dirons-nous !

Et si cette petite tribune dérange autant, est-ce parce que nos mots, nos vérités, viennent troubler le récit officiel ? Quand le maire dispose de toutes les manettes (Le Mandréen, les événements publics, la parole institutionnelle, les médias) pour façonner son image, une voix dissidente serait-elle si injuste ? Ou est-ce simplement que la critique fait trembler les certitudes ?

Enfin, parlons de cette « indépendance » tant célébrée. Elle sonne creux face au transfert massif de compétences de la commune à la métropole TPM. Comme le maire l'affirmait en janvier 2025 dans Le Mandréen, « la porte d'entrée de la métropole, c'est la mairie ». Mais pour certains, n'était-ce pas aussi la clé ouvrant d'autres portes, avec des indemnités bien plus conséquentes ? Une réflexion à creuser... dans une prochaine tribune !

La Vague vous invite à ouvrir les yeux : après les festivités, l'avenir de Saint-Mandrier se joue maintenant !

Nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui souhaitent participer à cette dynamique lors de nos réunions hebdomadaires du mercredi soir 18 heures, Atelier Balthazar, quai Séverine, lieu d'échanges ouverts à toutes les bonnes volontés.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LEPEN, Nolwenn MONTAGNY https://lavague.info/ et contact@lavague.info

La tribune de la **MAJORITÉ**

Chers amis,

L'association des Amis de l'Union Pour Saint Mandrier vous fait une rétrospective de ses activités sur l'année 2025.

Le vendredi 7 février, nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale et avons partagé un moment de convivialité autour d'une daube de sanglier. Cette daube a été préparée par notre président et ses amis.

Le vendredi 16 mai, les membres de notre association se sont réunis autour d'un thème ambitieux « les moules farcies » … Nous étions 150 convives avec 5 cinq moules dans l'assiette, je vous laisse faire l'opération ! Toujours élaboré par l'équipe du président de l'association.

C'est sous la pinède Saint Asile que nous nous sommes retrouvés, le samedi 26 juillet sous un beau soleil d'été. Ce sont plus de 200 membre, de notre association qui ont passé une superbe journée à l'ombre des pins pour venir déguster une paëlla. Pas une ! Mais deux recettes ! La recette élaborée par l'équipe de Fabienne, et celle réalisée par l'équipe de Gilles et Christine.

Et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 28 novembre, à 19h30 pour venir partager et fêter le beaujolais nouveau autour d'un thème qui vous sera dévoilé très prochainement !
Mais, vous pouvez d'ores et déjà bloquer cette date dans vos agendas.

Au plaisir de se revoir.



L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet
Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition d'octobre dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.
Le Maire.

Depuis le mois de septembre, le code électoral nous impose de ne pas utiliser le bulletin municipal à des fins électoralistes et de tenir des propos polémiques. Soit, nous sommes légalistes et nous contenterons de répondre aux élus de l'opposition en vous donnant des chiffres et des explications pour que vous puissiez, en toute connaissance, vous faire votre propre opinion.

Sommes-nous des bétonneurs ?

Pour rappel, la loi DUFLOT, ministre écologiste, prévoit qu'en 2025 le taux de logements applicable dans les communes de plus de 5 000 habitants soit de 25 %. Notre commune, la plus petite du Var en superficie, dont le territoire est occupé à plus de 50 % par des activités de la Défense nationale, est soumise malgré tout à cette loi et ne peut bénéficier de dérogation.

Notre taux était en 2024 de 9,39 %, et la demande de logements sociaux des Mandréens, à la même période, était de 256, car faut-il rappeler que près de 50 % de la population varoise est éligible à ce type de logement.

C'est la raison pour laquelle nous avons prévu, dans notre PLU de 2017 valable jusqu'en 2030, de créer 348 logements sociaux. Ce PLU a fait l'objet d'un recours de M. le Préfet, car ce taux ne correspondait pas aux objectifs de la loi DUFLOT, qui imposait 716 logements. Mais le tribunal nous a donné raison, compte tenu de notre situation particulière.

Les logements sont-ils réservés aux Mandréens ?

Pour éviter des ghettos comme dans certaines communes, nous avons prévu que les programmes de constructions comportent au moins 30 % de logements sociaux afin d'assurer une mixité sociale. Ainsi, les programmes de construction au Pin Rolland comportaient 50 % pour celui des « Voiles – Les Terrasses de la Mer » et 50 % pour celui de « La Presqu'île ». Ces logements prévus comportaient, en outre, une mixité entre des logements civils et militaires. Sur les logements civils, 87 % ont été attribués à des Mandréens par les commissions des bailleurs sociaux.

Les constructions de logements sont-elles des résidences secondaires ?

Les logements utilisés en résidences secondaires sont facilement détectables, car ils sont soumis à la taxe d'habitation majorée, mais nous ne pouvons pas les empêcher. Il s'agit, pour la plupart, d'achats de biens en vue de la retraite. Ainsi, sur les 397 logements du Pin Rolland, nous avons pu recenser 33 logements en résidence secondaire, soit 8,31 % des logements.

Nos réalisations sont discutables et sont des gabegies financières ?

Discutables, peut-être, mais en tous les cas, elles correspondent à notre programme électoral, et certaines, non prévues, ont été rendues indispensables pour des raisons d'adaptabilité au changement climatique (écoles), de sécurité (allée Paty, caméras). Quant au budget, tous les Français ont pu constater qu'après la COVID en 2020 et 2021, puis la guerre en Ukraine, le coût des travaux avait fortement augmenté. D'ailleurs, l'indice du coût de la construction a augmenté de près de 25 % depuis notre élection.

Notre gestion est-elle opaque ?

Chaque décision budgétaire, les projets, la sécurité, les programmes culturels ou les animations, les permis de construire, les aides sociales, la caisse des écoles, les actions en faveur de la petite enfance, de l'environnement, tout cela est examiné en commission tout au long de l'année. Les élus de l'opposition en font partie et je ne participe à aucune d'entre elles. Toutes les décisions passent en Conseil municipal, qui a lieu en général tous les deux mois, quelquefois plus. Un compte rendu est voté au Conseil municipal suivant. Depuis notre élection, 46 conseils se sont déroulés ; la plupart des délibérations ont été votées à l'unanimité.

Mandréens, faites-vous votre propre opinion.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Une 6ème édition des **"VOILES ROSES"** réussie

L'Association Nautique de Saint-Mandrier-sur-Mer a organisé la 6ème édition des « Voiles Roses » le samedi 20 septembre 2025.

Comme chaque année, cet événement a lieu en partenariat avec « La Petite Parenthèse », association qui réunit des femmes touchées par le cancer.

Cette sortie a été une grande réussite, avec au rendez-vous un beau soleil et une petite brise, ce qui a permis à la plupart des bateaux d'aller virer la bouée Sainte-Marguerite.

De retour au port, tous les équipages se sont retrouvés pour un repas partagé dans une ambiance chaleureuse.

Nous remercions vivement tous les skippers (et skippeuses) du club ainsi que leurs équipiers, toujours plus nombreux chaque année à répondre présents.

Quelques chiffres :

- 15 bateaux de l'ANSM, 23 femmes dont 4 skippeuses et 15 hommes ;
- 25 invitées « Petite Parenthèse ».



Patrick **HENON,**
Président de l'**ANSM**

Expo-vente de l'**AGORA**

Samedi 22 et dimanche 23 novembre à l'ancien restaurant scolaire, près de la poste, se tiendra une exposition de tricot, de couture, de broderie et de créations artisanales.
Venez rencontrer les passionnés de l'association L'AGORA et découvrir leurs réalisations uniques.
Vous trouverez des Idées de cadeaux, pièces originales et ambiance conviviale garanties



Hélène **MARIN,**
Présidente de l'**AGORA**

FIGURES DU VILLAGE de novembre 2025

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 15 novembre 2025 à 12h30, sur la place des Résistants, au kiosque, pour la découverte de la 71ème photographie qui mettra en lumière : « Les membres du Tennis Club de Saint-Mandrier » avec Jean-Paul Colas & Paul Palou (avant) et Jacques Macioce & Richard Skrzypinski (maintenant).

Sur la photo d'illustration, vous pouvez voir « Les gérants du Bar-Tabac Le Mistral » d'avant et de maintenant.

En noir et blanc : Paulin Estienne (1902-1983), son épouse Cécile Estienne, née Calone (1908-2005), et leur fils Jean-Claude Estienne (1932-1993). Et en couleur : Ludovic Lesaulnier, né le 10 juillet 1980, son épouse Jalila Lesaulnier, née Boualim le 5 septembre 1978, et leur fils Yacine Ikrou, né le 13 juillet 2001.
(Photo d'octobre 2025).

Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**



ANANDAYOGA

C'est sous un grand ciel bleu qu'une trentaine de membres d'Ananda Yoga a pu découvrir, ce premier dimanche d'octobre, la pagode Phap Hoa au cœur de Marseille.

Pratiques bouddhistes millénaires, résonances profondes du gong et répétition lancinante de mantras pendant une cérémonie ont précédé un repas communautaire aux saveurs d'Asie.

Chacun est d'ailleurs reparti avec son marché de produits aux senteurs d'Extrême-Orient.

Une très belle journée qui, l'espace de quelques heures, nous a transportés, comme très souvent dans ce grand port de Marseille, bien au-delà de notre Méditerranée.





Marie José **JARRY,**
Présidente de **ANANDAYOGA**

BLEUETS DE FRANCE

Comme chaque année à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, l'association des Anciens Combattants, Mutilés et Victimes de Guerre de Saint-Mandrier-sur-Mer organise une quête pour le Bleuet de France.

Les fonds collectés sont intégralement reversés à l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France.

L'oeuvre Nationale du Bleuet de France est une association reconnue d'utilité publique, placée depuis 1991 sous l'autorité de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Son objectif est de recueillir des fonds afin de financer les oeuvres sociales qui viennent en aide aux anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation, soldats blessés en opération de maintien de la paix, victimes du terrorisme.

Les quêteuses et quêteurs sont des bénévoles.
Réservez-leur le meilleur accueil et soyez généreux.

Jean **KUHLMANN,**
Président des **ACMVG**

L'ATELIER PROVENÇAL prépare Noël

Comme chaque année, notre association organise au domaine de l'Ermitage un concours de crèches, qu'elles soient traditionnelles, originales ou mécaniques, ainsi qu'un concours de couronnes de Noël.
Ces concours sont ouverts à tous, petits et grands. Les visiteurs seront invités à voter pour désigner les plus belles réalisations.

Le soir de Noël, après la messe de minuit, l'Atelier Provençal offrira le vin chaud et les treize desserts.



Pour plus d'informations contactez :

Nicole Kuhlmann
04 22 44 74 27
Colette Demierre
06 17 30 60 84
Marie-José Apchie
06 87 05 80 57

Nicole **KUHLMANN,**
Présidente de l'**ATELIER PROVENÇAL**



La fête de la **COUGOURDO**

Le dimanche 12 octobre, sur le domaine de l'Ermitage, l'ouverture de notre traditionnelle Fête de la Cougourdo fut donnée par Monsieur Gilles Vincent, maire de notre presqu'île, et Gabrielle Priolo, Miss Agricole 2025, notre invitée du jour !

La journée, intense en animations, proposée par l'association « Les Fêtes Mandréanes », comité des fêtes de la commune, a connu un franc succès.

Au programme : groupe folklorique, stands des métiers anciens provençaux, ateliers créatifs de Dominique et Nadia, ainsi que les sculptures sur courges proposées par Séverine. Nos collègues ont fait le bonheur des tout-petits. La vente de cucurbitacées récoltées par Michel, métayer du domaine, a été un des points forts de cette journée. Vous avez pu également déguster la succulente et traditionnelle soupe de courges préparée par Marie-Jo. Le menu, sur le thème du jour et préparé par le traiteur « La Baie des Anges », a régalé vos papilles, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs.

À l'année prochaine !









Jean Claude **THIEL,**
Président des **FÊTES MANDRÉANES**

L'**ANFEM**

L'ANFEM (Association Nationale des Femmes de Militaires) œuvre pour les familles de militaires. C'est une association reconnue d'utilité publique, comprenant 60 délégations et points relais en France, et plus de 4 000 adhérentes. L'ANFEM rayonne dans toute la France pour porter la voix des familles auprès de tous les acteurs de la communauté des Armées.

Grâce aux actions réalisées par ses bénévoles en 2024, l'ANFEM a pu proposer 154 718 € pour les différentes actions d'entraide auprès des familles de militaires, dont quatre fauteuils pour l'équipe de rugby-fauteuil des Invictus Games 2025. Les Invictus Games sont une confrontation sportive internationale réunissant des militaires et vétérans de guerre blessés (« Invictus » est un mot latin signifiant invaincu).

Sa raison d'être ? Solidarité, amitié, entraide pour toutes les femmes issues de la sphère des Armées, souvent éloignées de leur famille par les mutations professionnelles de leurs époux, et parfois isolées du fait de missions prolongées, d'embarquements ou d'opérations extérieures. Elle s'adresse également à toutes les familles de militaires ayant besoin d'un soutien suite à un événement imprévu : accident, maladie ou autre.

Les activités artistiques, culturelles, manuelles ou sportives que nous vous proposons sont l'occasion de tisser des liens d'amitié et de solidarité dans la région et de récolter des fonds pour les actions menées par l'ANFEM.

Nous aidons les familles de militaires qui en ont besoin, même si elles ne sont pas adhérentes.

Notre association regroupe des épouses, compagnes, veuves, mères, filles de militaires, ainsi que des personnels civils des Armées en activité ou à la retraite, interarmées, sans aucune distinction d'âge ni de grade, et des personnels militaires féminins en activité ou à la retraite.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous tiendrons un stand de brocante lors du vide-grenier du dimanche 16 novembre à la Pinède Sainte-Asile (Pin Rolland).

Isabelle **ROS-DEFRANCE,**
Déléguée de l'**ANFEM**

Pour nous contacter :
anfemsaintmandrier@gmail.com

Pour mieux nous connaître :
Facebook : ANFEM St-Mandrier
Instagram : anfemstmandrier
Site national : www.anfem.fr



CORSO NAUTIQUE FLEURI 2025

Le dimanche 24 août 2025 fut une véritable célébration de la beauté florale et maritime.

Il a attiré un public enthousiaste et des participants passionnés qui ont contribué à faire de cette journée un moment magique.

Les embarcations étaient décorées de fleurs fraîches, et des créations originales ont navigué au rythme de la mer. Chaque bateau a raconté, à sa manière, une histoire sous le regard émerveillé du public massé sur le quai. Cet événement sera désormais incontournable et sera présenté lors des festivités d'été à venir.

Nous souhaitons exprimer nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.





Gérald **POLITO**,
Président de l'association **POINTUS ET PATRIMOINE**

À VOS AGENDAS



contact@yogidanda.com
Tél : 06 30 46 32 94

Séverine **ROCHE,**
Présidente de **YOGIDANDA**

TÉLÉTHON 2025

Pour la 10ème année consécutive, des associations de Saint-Mandrier-sur-Mer se mobiliseront encore pour que cette édition 2025 de l'AFM Téléthon figure au palmarès des plus généreuses.

Le compte à rebours est lancé et, cette année, les activités s'étaleront sur deux week-ends. Alors, à vos agendas, afin que votre participation ou votre présence contribue à la réussite de cet événement caritatif, accélérateur de recherches et porteur d'espoir.

Le top départ sera donné le samedi 29 novembre par le Tennis Club de Saint-Mandrier, à l'occasion d'un tournoi multi-chances double mixte. Inscriptions sur le site Ten'Up à partir du 3 novembre.

La marche des Lucioles, organisée au Pin Rolland par « Les Fêtes Mandréanes », lancera le week-end le vendredi 6 décembre. L'Association des Plaisanciers Mandréens reprendra les sorties en mer (selon météo) et d'autres animations à partir du vendredi 5 décembre.

Comme chaque année, les boulistes du Creux Saint-Georges ainsi que le club de bridge organiseront leurs concours ou tournois. Quant à l'école de danse de Saint-Mandrier, elle proposera son spectacle de danses classique, modern jazz, street et hip-hop au théâtre Marc Baron.

Le samedi 6 décembre au matin, rendez-vous sur le stade de basket du village pour une journée sportive ouverte à tous les âges, avec le challenge des mille lancers francs.

La chorale de Saint-Mandrier, fidèle à son engagement, ainsi que l'Association des Donneurs de Sang, qui nous rejoint cette année, finalisent leur programme pour encore mieux enchanter ce week-end.

L'OMJS, quant à elle, proposera son circuit training pour les grands sur le plateau sportif du Pin Rolland.

Dans l'attente du Mandréen de décembre, nous vous donnons rendez-vous dès à présent sur Facebook OMJS83430 ou auprès des associations afin de mieux vous tenir informés de l'évolution du programme et des précisions sur les horaires définitifs.

Vous êtes un particulier, une association, un groupe de jeunes ? Il est encore temps de nous rejoindre afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre, avec des dons en augmentation.

L'OMJS tient à remercier dès à présent tous ceux qui participeront, de près ou de loin, pour faire de cette opération 2025 une nouvelle réussite.

À très bientôt !

Jean-Pierre **MATHIAS**



L'Alsace sur-Mer

avec la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace

Le charme d'un village alsacien

PLACE DES RÉSISTANTS

PRODUCTEURS ET ARTISANS 100 % GARANTIE ALSACE

DU 7 AU 11 NOVEMBRE 2025

TOMBOLA : PANIERS GARNIS ET UN SEJOUR À GAGNER



INAUGURATION VENDREDI 7 À 19H00

DU VENDREDI AU LUNDI : 9H-22H

MARDI : 9H-18H

Folklore, tradition, gastronomie, surprises

PARKINGS 28M NAVETTES

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

réseau mistral

MÉTROPOLE TPM

ALSACE Collectivité européenne

ADT ALSACE DESTINATION TOURISME

SAINT-MANDRIER-SUR-MER Presqu'île de charme